

Annexe du règlement du concours d'entrée

Informations Concours d'entrée orthophonie 2018

- Dates du concours d'entrée :

Epreuves écrites : SAMEDI 10 MARS de 14H00 à 17H30

(La présence des candidats est conseillée à partir de 13H00 – Fermeture des salles à 13H45)

LES EPREUVES ECRITES SERONT ORGANISEES A DOUAI- GAYANT EXPO

Epreuves orales : MARDI 29 MAI.

- Inscriptions :

Les inscriptions et le paiement des frais d'inscription d'un montant de 80 Euros se font **exclusivement en ligne** sur le site internet du Département d'Orthophonie <http://orthophonie.univ-lille2.fr>- Dossier inscription concours d'entrée.

Date d'ouverture des inscriptions : **Mercredi 10 Janvier 2018 15 :00**

Date de clôture des inscriptions : **Vendredi 09 Février 2018 22 :00**

Une confirmation d'inscription, un numéro e dossier (ex : OC 17698521), un mot de passe (date de naissance du candidat) et un identifiant seront envoyés sur l'adresse mél des candidats après la saisie de leur inscription en ligne et le paiement des frais d'inscription.

Les candidats doivent fournir une **adresse mél valide** et conserver impérativement la confirmation d'inscription où figurent les identifiants et le numéro de dossier.

Les demandes relatives à une vérification ou modification d'inscription sont à faire exclusivement par mél à l'adresse suivante : examen-entree-orthophonie@univ-lille2.fr.
Pour toutes correspondances, merci d'indiquer votre numéro de dossier.

- Convocation aux épreuves :

La convocation aux épreuves écrites et orales se fait par le biais d'un affichage physique et sur le site internet du Département d'Orthophonie.

- Epreuves écrites :

Composition: **2 épreuves d'orthographe, de vocabulaire et de grammaire (QCM/ Dictée à corriger), 1 épreuve compréhension écrite et de raisonnement verbal (QCM) et 1 épreuve de résumé de texte (Epreuve rédactionnelle)**

- Epreuves orales :

Entretien de 20 minutes avec des cliniciens.

- Résultats :

Le Département d'Orthophonie n'est pas habilité à délivrer des informations relatives aux résultats et à l'avancement de la liste complémentaire.

Résultats des écrits : Vendredi 27 Avril – 17 :00

Résultats des oraux : Vendredi 8 Juin – 17 :00